



# HARMONIE FONCTION PUBLIQUE SE MET EN ORDRE DE MARCHE

Jeudi 20 juin 2013 s'est déroulée la 1ère assemblée générale ordinaire d'Harmonie Fonction Publique.

La veille, les AG de la MNAM et la SMAR, votaient leur dissolution et le transfert de leur portefeuille dans la nouvelle mutuelle, entérinant ainsi leur fusion.

Créée le 14 novembre 2012 à Paris lors de son assemblée générale constitutive, *Harmonie Fonction Publique* a réuni pour la première fois ses membres le 20 juin à l'Arsenal de Metz (Moselle).

Rappelons que la MNAM et la SMAR s'unissent pour former un pôle dédié à la fonction publique au sein de l'Union Harmonie Mutuelles à laquelle elles adhèrent respectivement depuis 2008 et 2011.

« Notre fusion s'affirme comme une nécessité, comme la solution pour pourvoir aux besoins de nos adhérents, elle garantit la qualité de notre offre et la maîtrise des coûts » explique Bertrand Laot, président d'Harmonie Fonction Publique.

# Une mutuelle au cœur d'un groupe pour mieux répondre aux attentes des adhérents

Harmonie Fonction Publique, qui sera opérationnelle le 1<sup>er</sup> janvier 2014, fera partie de l'Union Harmonie Mutuelles, union qui développe des activités sur un périmètre plus large que la complémentaire santé : actions de prévention, prévoyance, accès à des soins de qualité à coûts maîtrisés via des actions de conventionnement ou une offre de services et de soins mutualistes.

En s'appuyant sur ce groupe, *Harmonie Fonction Publique* se donne la capacité d'accompagner ses adhérents tout au long de la vie.

# Une nouvelle identité graphique

Porteuse de l'identité et des valeurs de l'Union Harmonie Mutuelles, la nouvelle identité graphique d'Harmonie Fonction Publique se calque sur celle d'Harmonie Mutuelle. Elle traduit la vocation humaniste de la mutuelle par des couleurs énergiques et chaleureuses, un symbole rassembleur et une typographie simple. Elle reprend, en les dynamisant, les principaux codes du mutualisme pour mieux montrer l'héritage du modèle mais aussi toute sa modernité.





## Harmonie Fonction Publique en chiffres

Plus de 200 000 personnes protégées 283 collaborateurs 14 agences 131 millions d'euros de cotisations santé 25 millions d'euros de cotisations prévoyance

#### A propos de la MNAM Harmonie Mutuelles

La MNAM Harmonie Mutuelles est née en 1998 de la fusion entre la Mutuelle Aviation et la Mutuelle de la Marine. Elle est référencée pour le ministère de la Défense depuis 2010. La MNAM Harmonie Mutuelles a rejoint l'Union Harmonie Mutuelles au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Elle compte 90 500 adhérents et rassemble près de 132 000 personnes protégées. Siège social : 122, rue de Javel, 75739 Paris cedex 15.

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro Siren 414 261 032. www.mnam.fr

#### A propos de la SMAR Harmonie Mutuelles

La SMAR Harmonie Mutuelles a été créée en 1943. Elle est depuis 2009 référencée pour le ministère de l'Agriculture et pour les Haras nationaux. La SMAR a rejoint l'Union Harmonie Mutuelles au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Elle compte 51 000 adhérents et rassemble près de 70 000 personnes protégées.

Siège social : 8, rue du Helder, 75441 Paris cedex 9.

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro Siren 775 666 316. www.smar.fr

### A propos de l'Union Harmonie Mutuelles

**L'Union Harmonie Mutuelles** regroupe les mutuelles Harmonie Mutuelle, Mare Gaillard, MNAM et SMAR. Cette union représente :

- Près de 4,8 millions de personnes protégées
- 123 630 bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUc)
- 583 400 personnes assurées au titre du régime social des indépendants (RSI)
- 35 200 entreprises adhérentes
- Près de 4 620 collaborateurs
- Plus de 360 agences
- 2,25 milliards d'euros de chiffre d'affaires

Harmonie Fonction Publique, mutuelle en cours d'agrément régie par le Code la mutualité, est issue de la fusion de la MNAM et de la SMAR. Cette fusion est soumise à l'approbation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

#### **Contacts Presse**

#### **Direction Communication MNAM / SMAR**

8 rue du Helder - 75009 Paris

Tél. : 01 53 24 32 15 / Mail : <a href="mailto:dominique.penet@smar.fr">dominique.penet@smar.fr</a>
Tél. : 01 58 09 82 83 / Mail : <a href="mailto:jrochoux@mnam.fr">jrochoux@mnam.fr</a>

#### **Agence Wellcom**

Marlène Droulin / Marion Obadia / Cécile Soubelet mdr@wellcom.fr / mo@wellcom.fr / cso@wellcom.fr

Tél.: 01 46 34 60 60

